

# L'approvisionnement responsable : mode d'emploi

## ENTREPRISES EN AMONT

PAR EXEMPLE LES FONDEURS ET AFFINEURS

## ENTREPRISES EN AVAL

PAR EXEMPLE LES FABRICANTS DE PRODUITS

Les **fondeurs et les affineurs** collaborent avec leurs fournisseurs pour remonter leurs chaînes d'approvisionnement jusqu'à la source et cherchent à identifier les risques tout au long du parcours, y compris sur les sites miniers, le long des axes de transport et dans les centres de négoce

Les **entreprises** prennent contact avec leurs fournisseurs et collaborent avec eux afin de remonter jusqu'aux **fondeurs/affineurs** présents dans leurs chaînes d'approvisionnement



### 1 SYSTÈMES DE GESTION DE QUALITÉ

METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE QUALITÉ, Y COMPRIS:

- Une politique de chaîne d'approvisionnement précisant vos engagements en matière de gestion des risques (p. ex. ceux associés à un soutien à des groupes armés, à des actes de torture, au travail forcé et à d'autres atteintes flagrantes aux droits humains, à la corruption et au blanchiment d'argent). Un modèle de politique est disponible dans le Guide OCDE
- Intégrer cette politique dans vos contrats avec vos fournisseurs
- Mettre en place un système de traçabilité des chaînes de contrôle ou d'approvisionnement, ainsi qu'un mécanisme permettant de faire part de ses préoccupations
- Toutes ces mesures peuvent être mises en œuvre à l'aide d'un **régime instauré au niveau de l'industrie**

### 1 SYSTÈMES DE GESTION DE QUALITÉ

METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE QUALITÉ, Y COMPRIS:

- Une politique de chaîne d'approvisionnement précisant vos engagements en matière de gestion des risques (p. ex. ceux associés à un soutien à des groupes armés, à des actes de torture, au travail forcé et à d'autres atteintes flagrantes aux droits humains, à la corruption et au blanchiment d'argent). Un modèle de politique est disponible dans le Guide OCDE
- Intégrer cette politique dans vos contrats avec vos fournisseurs et mettre en place un mécanisme permettant de faire part de ses préoccupations
- Toutes ces mesures peuvent être mises en œuvre au moyen d'un **régime instauré au niveau de l'industrie**

### 2 RISQUES AU SEIN DE VOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- Passer en revue les informations ainsi recueillies en les comparant à votre politique
- Certains des risques figurant dans votre politique s'appliquent-ils ?
- De quelle manière y faites-vous face ?
- Mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques que vous aurez décelés

### 3 AUDITS INDÉPENDANTS

Les **fondeurs et les affineurs** doivent réaliser et publier des **audits indépendants** de leur processus de diligence raisonnable

### 2 RISQUES AU SEIN DE VOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- Passer en revue les informations recueillies, telles que les audits, en les comparant à votre politique
- Prendre des mesures raisonnables pour identifier les **fondeurs/affineurs** présents dans votre chaîne d'approvisionnement et évaluer leurs propres mesures de diligence raisonnable.
- Existe-t-il un risque raisonnable que certains de ces **fondeurs/affineurs** n'agissent pas de manière responsable ?
- Mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques que vous aurez décelés

### 3 AUDITS INDÉPENDANTS

- Déployer des efforts raisonnables pour vous assurer que vos **fondeurs/affineurs** soumettent leur processus de diligence raisonnable à des audits indépendants
- Cela peut se faire à l'aide de régimes instaurés au niveau de l'industrie

### 4 RENDRE PUBLIQUEMENT COMPTE

- Au plus tard le 31 mars de chaque année, soumettre les documents aux autorités compétentes, y compris la politique et l'audit indépendant
- Mettre l'information relative à la diligence raisonnable à la disposition des clients et rendre publiquement compte, et d'une manière aussi large que possible, des mesures que vous avez prises au titre des Étapes 1, 2 et 3

### 4 RENDRE PUBLIQUEMENT COMPTE

- Au plus tard le 31 mars de chaque année, soumettre les documents aux autorités compétentes, y compris la politique de chaîne d'approvisionnement
- Rendre publiquement compte, et d'une manière aussi large que possible, des mesures que vous avez prises au titre des Étapes 1, 2 et 3